



Les professions
de L'Alliance 7
s'engagent pour



+ de tri

+ de recyclage

- d'emballage



Le Pacte Point Vert, l'engagement de tous les acteurs pour plus de tri et moins d'emballages

Le Pacte Point Vert traduit l'engagement de l'ensemble des acteurs du Point Vert – entreprises, collectivités locales, organisations professionnelles, élus, associations, filières de recyclage – pour plus de tri, plus de recyclage et moins d'emballages ménagers.

L'Alliance 7, ses 9 syndicats et leurs entreprises adhérentes ont décidé de s'engager concrètement et publiquement auprès d'Eco-Emballages en signant le Pacte Point vert.

L'Alliance7 s'engage ainsi à agir pour préserver les ressources naturelles et à faire évoluer le tri et le recyclage à travers les actions suivantes :

- 1/ Donner des consignes de tri sur nos emballages

- o Les entreprises adhérentes des 9 syndicats de L'Alliance 7 s'engagent à ce que les consignes de tri soient communiquées au consommateur pour 70% des produits du secteur à fin 2015 (Info Tri Point Vert ou consignes de tri équivalentes)¹

- 2/ Sensibiliser nos consommateurs au tri et au recyclage des emballages

- o L'Alliance 7, ses syndicats et ses adhérents s'engagent à relayer notamment, sur leurs outils digitaux, les messages d'Eco-Emballages sur la sensibilisation au geste de tri

- 3/ Contribuer à l'indicateur national de réduction des emballages ménagers

- o L'Alliance 7 et ses syndicats s'engagent à promouvoir dès 2013 l'indicateur national de réduction des emballages ménagers et à inciter ses entreprises à remonter à Eco-Emballages des exemples d'emballages ayant subi des réductions significatives de poids.
- o L'Alliance 7 s'engage à créer et à animer un groupe de travail dont l'objectif sera de diffuser un catalogue de bonnes pratiques en matière d'éco-conception des emballages.
- o L'Alliance 7 s'engage à proposer un module de formation en éco-conception à destination de ses adhérents. Cette formation aura lieu au moins une fois par an.

- 4/ Revendiquer notre contribution au Point Vert

- o L'Alliance7 et ses syndicats s'engagent à revendiquer leur contribution à l'amélioration du tri, de la collecte et du recyclage des emballages ménagers sur ses rapports d'activité annuels ou tous autres supports adaptés.

¹ Engagement ne couvrant pas les produits à marque de distributeurs et les produits qui pour des raisons juridiques ne pourraient être commercialisés dans des pays étrangers si l'information sur les consignes de tri était apposée sur le produit. Engagement à réévaluer si de nouvelles obligations réglementaires impliquant la communication d'information sur les gestes de tri ou la recyclabilité des emballages rentraient en vigueur.



1/ Donner des consignes de tri sur vos emballages

- **Pourquoi :**
 - Répondre à une attente des consommateurs : 79 % des consommateurs souhaitent trouver les consignes de tri directement sur les emballages.
 - Bénéficier d'un bonus de 2% sur votre contribution
 - Augmenter les performances du recyclage et faire baisser le coût des erreurs de tri ;
- **Comment :**
 - En communiquant au consommateur l'Info-tri Point Vert : une consigne harmonisée et prête à l'emploi. 78% des consommateurs déclarent que la présence de ce logo sur les emballages va les aider au quotidien à trier leurs déchets.²



- En développant vos propres consignes de tri, préalablement validées par Eco-Emballages.
- ✓ Téléchargez le guide de l'Info Tri Point Vert et tous les éléments de la charte graphique
- ✓ Contactez Eco-emballages : Emmanuel Hamel ou Grégoire Even

2/ Sensibiliser vos consommateurs au tri et au recyclage des emballages

- **Pourquoi :**
 - Répondre aux attentes de vos consommateurs et améliorer votre image et votre réputation en matière d'information sur le tri et le recyclage : 93% des Français placent le tri et le recyclage en tête des gestes qu'ils accomplissent pour l'environnement.
 - Animer votre communication digitale
- **Comment :**
 - En utilisant les outils de relais des campagnes de sensibilisation Eco-Emballages
 - En développant un partenariat sur mesure sur le recyclage avec Eco-Emballages
- ✓ Téléchargez le kit de relais de la campagne « Monsieur Papillon »
- ✓ Contactez Eco-emballages : Emmanuel Hamel ou Grégoire Even

² Etude Viavoice effectuée auprès d'un échantillon représentatif la population Française de 1002 personnes – décembre 2012



3/ Contribuer à l'Indicateur National de Réduction des Emballages

- **Pourquoi :**
 - Informer les consommateurs de vos actions de réduction
 - Bénéficier d'un bonus de 2% sur votre contribution
 - Participer à l'objectif national de réductions des déchets d'emballages issu du Grenelle de l'environnement
 - Former et sensibiliser vos équipes sur les démarches et les outils d'analyses de cycle de vie.

 - **Comment :**
 - En renseignant vos actions de réduction de poids, de volume ou la mise en œuvre de recharges sur <http://reduction.ecoemballages.fr>
 - En participant aux différents modules de formation proposés par Eco-Emballages.
- ✓ Renseignez vos cas de réduction sur <http://reduction.ecoemballages.fr>
- ✓ Contactez le service prévention d'Eco-Emballages pour vous accompagner
- ✓ Consultez le programme des formations.

4/ Revendiquer votre contribution au Point Vert

- **Pourquoi :**
 - Pour faire connaître votre contribution financière au dispositif de collecte, de tri et de recyclage des emballages en France
 - Pour sensibiliser vos parties prenantes à vos actions de sensibilisation, d'écoconception et de réduction.

- **Comment :**
 - Faire la pédagogie de votre contribution au Point Vert dans le cadre de votre communication corporate



- ✓ Téléchargez notre guide pratique
- ✓ Contactez Eco-emballages : Emmanuel Hamel ou Grégoire Even